FONDÉ EN 189[illegible]

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Dimanche 15 Janvier 1922

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Des Milliards qui se perdent

Ce sont ceux de l'impôt sur les bénéfices de guerre

La lecture du rapport de M. de Lasteyrie, au nom de la Commission des Finances de la Chambre, sur le projet de budget des dépenses recouvrables pour 1922, révèle une situation extrêmement inquiétante pour les finances du pays. Le budget des dépenses recouvrables, plus connu sous le nom de budget des Régions libérées, doit être théoriquement alimenté par les recettes provenant des versements faits par l'Allemagne en exécution du Traité de Paix.

Or, jusqu'ici, tout ce qui a été porté en recettes à ce budget a été bel et bien fourni par la France. C'est sous forme d'emprunts divers que les 80 milliards de dépenses effectuées, à ce jour, ont été couverts par notre pays. Les versements de l'Allemagne se chiffrent par zéro. Ils ne couvrent même pas les intérêts des emprunts. Bien plus, et ceci touche au paradoxe : ils sont insuffisants même pour payer les frais d'occupation !

En sera-t-il encore ainsi cette année et, comme le dit M. de Lasteyrie, ne faut-il pas considérer comme une hypothèse hasardeuse l'entrée en recettes des 7 milliard prévus par le Gouvernement comme à revenir de la créance allemande. Il est à craindre, en effet, que ces sept milliards ne doivent encore être demandés à notre trésorerie et ce qui se passe à Cannes justifie amplement cette crainte.

Cependant il faudra bien, coûte que coûte, assurer la recette des milliards nécessaires aux dépenses du budget des Régions libérées. La reconstitution ne peut pas subir un temps d'arrêt qui serait mortel.

Mais d'autre part, en face d'une situation aussi obérée que l'est notre trésorerie, est-il possible de la surcharge encore par de nouveaux emprunts dont l'intérêt demandera encore chaque année des centaines de millions ? De quelque côté que l'on se tourne, l'on se trouve aux prises avec les plus sérieuses difficultés.

Il y aurait pourtant un moyen de trouver, s'il en est besoin, les milliards qu'il faudra encore avancer sur le compte des réparations sans créer pour cela des charges nouvelles. Que l'on fasse simplement rentrer des impôts qui sont dus et que les intéressés ne mettent aucun empressement à payer.

Le « Journal Officiel » vient en effet, de publier — comme tous les mois, du reste — l'état de recouvrement des impôts. On éprouvera certainement quelque surprise en voyant le déchet de certains de ces recouvrements.

Au 30 novembre dernier, le produit des rôles émis depuis la mise en application de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre atteignait 11 milliards 900 millions.

Les recouvrements effectués à cette date ne dépassaient pas 7 milliards 350 millions ! Il restait donc à recouvrer à la fin de 1921, plus de quatre milliards sur cette contribution dont on ne peut pourtant pas dire qu'elle frappe des gens tellement malheureux qu'il faille apporter des adoucissements ou des délais dans sa perception.

Si on considère maintenant l'impôt sur le revenu, le produit des rôles émis de 1916 à 1921 atteint 6 milliards. On n'en avait recouvré en décembre 1921 que 3 milliards. Ajoutez ces trois milliards aux quatre milliards mentionnés ci-dessus et vous trouverez sept milliards qui devraient être payés par ceux qui les doivent et qui seraient certainement les bienvenus dans la situation actuelle.

Pourquoi les laisse-t-on dans les poches, d'où ils devraient sortir ? C'est simplement parce que l'administration n'a pu encore se faire aux méthodes nouvelles qui doivent inspirer l'organisation financière d'un pays au lendemain de la guerre. Elle possède cependant un personnel d'élite dont j'ai à maintes reprises, reçu les doléances et qui ont depuis longtemps mis le Parlement en garde contre l'inévitable pagaille qui allait se produire dans les services d'une Trésorerie qui demande ses ressources à une fiscalité nouvelle tout en employant pour la mettre en pratique des procédés datant de Mathusalem.

Les agents du fisc ne sont pas responsables de la lenteur que l'on remarque dans la rentrée des impôts. Leur besogne est écrasante, les méthodes surannées, le formalisme antique du Ministre des Finances qui permet à tant de profiteurs de la guerre de passer à travers les mailles du filet.

Le renforcement des services chargés de l'assiette, du contrôle et de la perception des impôts, est indispensable pour assurer une répression rigoureuse de la fraude. Il ne faut pas perdre cela de vue si l'on ne veut pas conduire le pays à sa ruine. C'est la première condition à remplir si on veut réellement mettre de l'ordre dans les finances du pays qui en ont rudement besoin.

Emile BASLY.

Député du Pas-de-Calais

L'industrie anglaise partage le point de vue français à l'égard de l'Allemagne

Londres, 13 janvier. — La Chambre de commerce de Londres a décidé d'exposer au Gouvernement britannique qu'il est impossible à l'industrie britannique de faire concurrence à l'industrie allemande parce que les industriels allemands payent des impôts très légers, alors que les impôts très lourds empêchent les industriels anglais d'accumuler des capitaux pour développer les affaires et donner de l'occupation aux ouvriers et employés.

En conséquence, la Chambre de commerce a demandé qu'avant de consentir à un ajournement quelconque du paiement des réparations dues par l'Allemagne, on oblige celle-ci à augmenter pour chaque Allemand, le chiffre des impôts, de façon à couvrir le coût des réparations et qu'on limite les dépenses allemandes pour toutes les forces offensives, défensives ou de police, au strict nécessaire du temps de paix.

Dans la Magistrature

Paris, 13 janvier. — Par décret en date du 12 janvier 1922, sont nommés : conseiller à la Cour d'Appel de Douai, M. Leclercq, Président, à Cambrai ; Président à Cambrai, M. Brosson, Président à Issoire.

M. POINCARE a accepté de former le Cabinet

Il veut faire un Ministère d'Union Nationale

La journée d'hier a été consacrée à des démarches, dont on trouvera le compte rendu par ailleurs.

Lorsque le ministère Briand s'est formé, M. Briand a réuni d'abord ses amis de gauche et tous ses soins ont été consacrés à rechercher un contrepoids à droite. Cette fois, c'est le contraire qui se passe.

M. Poincaré semble devoir réunir sans peine des collaborateurs appartenant aux groupes du centre et de la droite, et la difficulté qu'il rencontre vient de la gauche. Selon une formule un peu usagée, M. Poincaré veut faire un ministère d'union nationale, ce qui veut dire un ministère qui réduise à sa plus simple expression l'opposition de la minorité.

M. Poincaré était allé trouver hier soir, vers 5 heures 30, le Président de la République, pour lui dire qu'il acceptait définitivement de former un cabinet.

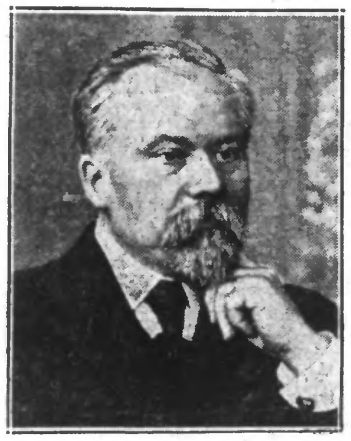

A 7 heures, M. Poincaré n'avait arrêté encore aucun nom et aucune attribution de portefeuille. Il indiqua seulement à M. Millerand qu'il prenait avec lui, comme collaborateur, M. Reibell, qui deviendrait sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil. Il désigna ce dernier comme devant recevoir les communications officielles qui devaient être adressées au nouveau gouvernement. C'est ainsi que M. Reibell reçut, vers six heures du soir, une invitation destinée à M. Poincaré, en vue d'une réunion samedi après-midi, avec M. Lloyd George, à l'ambassade d'Angleterre.

Quant aux autres collaborateurs de M. Poincaré, on sait seulement qu'il aurait l'intention de faire appel en ce moment à des membres de l'Entente et de la Gauche républicaine du Sénat, à des membres du parti radical et de la gauche démocratique sénatoriale.

En ce qui concerne le parti radical, quelques palabres ont eu lieu, aboutissant tantôt à des exclusives, tantôt à des concessions.

Une anecdote montre bien ce qu'il faut en retenir : Hier soir, M. Renard, président du groupe radical, quittait précipitamment la Chambre pour se rendre, disait-il, à l'Elysée, où on le faisait appeler. Une heure plus tard, on le vit revenir un peu désillusionné. On n'avait pas songé à lui offrir un portefeuille, personne ne l'avait appelé ! Le coup de téléphone était l'œuvre d'un mauvais plaisant.

On dit que M. Doumergue aurait refusé d'entrer dans la combinaison et que le ministère des Régions Libérées serait supprimé ainsi que celui de l'Hygiène et des Pensions.

On donne enfin la liste suivante, comme étant la plus proche de la réalité :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères : **POINCARE.**

Justice : **RAIBERTI** ou **DE SELVES.**

Guerre : **MAGINOT.**

Marine : **LANDRY.**

Intérieur : **MAUNOURY** ou **DANIEL-VINCENT.**

Instruction publique : **François ALBERT, DE JOUVENEL** ou **Léon BERARD**

Finances : **DE LASTEYRIE.**

Commerce : **François MARSAL, ISAAC** ou **HERRIOT.**

Agriculture : **Jean DURAND.**

Travail : **DARIAC** ou **STRAUSS.**

Colonies : **Albert SARRAUT.**

Sous-secrétaires d'Etat : **REIBELL, ROLLIN, CHASSAIGNE-GOYON.**

Il est vraisemblable que la liste définitive sera arrêtée samedi ou au plus tard dimanche. A ce moment-là, nous verrons bien si M. Poincaré a réussi à former son ministère d'Union Nationale.

La Journée de M. Poincaré

Paris, 13 janvier. — M. Raymond Poincaré, qui a fait, vendredi matin, comme on le sait, un certain nombre de visites à ses amis politiques, a prévenu, vers midi, par téléphone, le président de la République, qu'il ne pensait pas pouvoir lui apporter sa réponse avant l'après-midi.

M. Poincaré à l'Elysée

Paris, 13 janvier. — M. Raymond Poincaré est arrivé à 16 heures 45 à l'Elysée, où il a été aussitôt reçu par le président de la République, avec lequel il s'entretient à l'heur actuelle.

Pressé de questions à sa descente d'automobile, il a répondu aux journalistes présents :

— C'est au président de la République à vous renseigner. Je ne puis rien vous dire.

M. Briand à l'Elysée

Paris, 13 janvier. — M. Aristide Briand s'est rendu vendredi à la fin de la matinée à l'Elysée où il s'est entretenu pendant un quart d'heure environ avec le Président de la République.

Comme nous demandions à l'ancien président du Conseil l'interprétation que l'on pouvait donner à sa visite, M. Briand nous répondit avec une bonhomie souriante : « Surtout, n'interprétez pas ma démarche comme un retour. La vérité est beaucoup plus simple : chargé de l'intérim du ministère en attendant la constitution du noveau cabinet, je suis venu rendre compte à M. Millerand des affaires en cours. »

Les radicaux-socialistes n'entreront pas dans le Cabinet

Paris, 13 janvier. — Les couloirs de la Chambre ont continué à présenter, ce matin, une grande animation. Plusieurs groupes étaient convoqués. Le groupe radical-socialiste, après s'être mis d'accord avec M. Gaston Doumergue, sénateur, a décidé à l'unanimité qu'il considérait que l'Entente Républicaine Démocratique et le Bloc National devaient prendre la responsabilité d'un ministère homogène et que dans ces conditions, le Parti Radical-Socialiste ne pouvait prêter le concours d'aucun de ses membres à la constitution du nouveau cabinet, cette attitude ne devant pas être considérée comme une marque d'hostilité préconçue.

La formation du Cabinet est laborieuse

Paris, 13 janvier. — L'Entente Républicaine (groupe Arago) s'est réunie vendredi matin et a décidé de tenir une nouvelle réunion dans l'après-midi. A deux heures, dans les couloirs de la Chambre, qui sont déjà très animés, on considère que la formation du cabinet présentera plus de difficultés que certains ne le pensaient. On croit toutefois que M. Poincaré réussira à présenter au président de la République, dans le courant de la soirée, ses futurs collaborateurs.

Le portefeuille de l'Intérieur

Paris, 13 juillet. — A une heure et demie, MM. Arago, Chassaigne-Goyon et Isaac sont arrivés en automobile, rue Marbeau.

Introduits auprès de M. Poincaré, ils sont ressortis à 2 heures 30, déclarant simplement « qu'ils avaient examiné la situation générale ».

Nous croyons pouvoir dire cependant que MM. Arago, Isaac et Chassaigne-Goyon ont vivement insisté pour que le portefeuille de l'Intérieur soit attribué à un membre du groupe de l'Entente.

Après-midi calme au Sénat

Les couloirs du Luxembourg sont peu animés pour un jour de crise ministérielle. Il y a bien trois commissions réunies, mais aucun groupe politique n'est réuni. On commente la décision du groupe radical-socialiste de la Chambre de ne pas accepter de participer à la constitution du nouveau cabinet.

On fait remarquer que cette décision, qui s'applique très bien au Palais-Bourbon, où le groupe radical-socialiste forme un tout homogène, dont tous les adhérents sont inscrits au Comité de la rue de Valois, ne peut être appliquée ici à la gauche démocratique, beaucoup plus nombreuse, moins délimitée et dont les membres ont gardé plus de liberté d'action.

En tous cas, M. Gaston Doumergue, président de la Gauche Démocratique, et dont le nom a été prononcé, déclare qu'on ne lui a rien offert jusqu'ici et qu'il n'a rien eu à refuser. On croit que M. Strauss, sénateur de la Seine, aura le portefeuille de l'Hygiène et l'on trouve cela tout naturel, étant donné la compétence du sénateur de la Seine.

D'une façon générale, on souhaite le voir M. Poincaré aboutir le plus tôt possible.

Après-midi agitée à la Chambre

Paris, 13 janvier. — L'agitation est extrême vendredi après-midi, dans les couloirs de la Chambre. Faute d'une liste, même incomplète des collaborateurs choisis par M. Raymond Poincaré, les députés et les journalistes se livrent aux hypothèses les plus fantaisistes. L'opinion générale est que M. Poincaré aura bientôt constitué son Cabinet.

Comment M. Poincaré entend gouverner

IL VEUT DESARMER LES ESPRITS

Paris, 13 janvier. — M. Poincaré a accepté la mission de former le nouveau cabinet.

Telle est la seule nouvelle positive de la journée.

L'ancien président de la République, avant d'aller porter sa réponse au chef de l'Etat, avait eu de nombreuses conversations au cours desquelles il avait acquis la conviction qu'il trouverait dans les deux Chambres l'appui qu'il juge indispensable à la réalisation de la tâche dont il assume la responsabilité.

Aux délégations parlementaires qui sont venues le trouver à son domicile dans la soirée, il a eu l'occasion d'indiquer comment il conçoit cette tâche.

J'imagine, — leur a-t-il dit en substance, — *qu'on n'attend pas de moi que je fasse un ministère politique. Personne ne se dissimule la gravité de la situation. Les heures que nous vivons sont aussi sérieuses qu'en 1914. L'union est plus que jamais nécessaire. Avant tout, il faut obtenir le désarmement des esprits. Les questions de personne ne doivent donc pas entrer en jeu.*

La paix est indispensable pour l'œuvre à accomplir; il faut la faire au profit de la France et non contre tel ou tel parti. Sur ce point, je suis bien persuadé que les membres de l'Entente Républicaine Démocratique, comme ceux du Groupe Radical-socialiste et des autres fractions du Parlement, seront complètement d'accord avec moi.

IL N'Y A PAS D'EXCLUSIVE CONTRE LES RADICAUX-SOCIALISTES

Comme on faisait part à l'ancien Président de la République des objections que pourrait soulever l'entrée éventuelle de certaines personnalités du parti radical-socialiste dans son ministère, M. Poincaré a répondu :

— Je n'ai pris d'engagement avec personne, mais je puis rappeler que tous les cabinets qui se sont constitués pendant que j'avais l'honneur d'être à l'Elysée comprenaient des radicaux-socialistes.

LES EVENEMENTS EXTERIEURS NOUS PRESSENT

Revenant ensuite à la situation extérieure qui occupe la première place dans ses préoccupations, le sénateur de la Meuse a ajouté :

— Les événements extérieurs nous pressent au point qu'avant même d'être officiellement investi de la présidence du Conseil, je vais avoir l'occasion de me rencontrer demain avec Lloyd George.

Comme vous le savez, M. Lloyd George a, en effet, très gracieusement exprimé le désir de s'entretenir avec le successeur de M. Briand, s'il était désigné au moment où il passerait à Paris pour rentrer à Londres.

Je lui ai fait savoir que je serais heureux d'aller conférer avec lui à l'ambassade britannique.

RETARD POSSIBLE DANS LA CONSTITUTION DU MINISTERE

Cette conversation peut demander plusieurs heures et retarder les pourparlers que je compte commencer demain matin, pour m'assurer les concours qui me sont nécessaires.

Je ne crois pas que le Cabinet puisse être constitué avant dimanche soir, au plus tôt. Les Chambres ayant décidé de ne se réunir que jeudi prochain, je pourrais, avant de me présenter devant elles, me mettre au courant des discussions en cours avec les Alliés et en particulier des délibérations de la conférence de Cannes.

De nouvelles conférences sont à prévoir dans un délai plus ou moins rapproché, elles auront leur utilité, mais j'estime qu'il y aurait avantage à ne convoquer le Conseil suprême que lorsque les ambassadeurs auraient fait le travail préparatoire.

A mon avis, le Conseil suprême ne devrait, en principe, se réunir que pour l'échange des signatures.

Le parti Radical et la politique internationale du futur Cabinet

Paris, 13 janvier. — Le groupe radical-socialiste a tenu dans l'après-midi, une nouvelle réunion, à laquelle assistaient les membres du Comité Exécutif du Parti et un certain nombre de sénateurs de la Gauche Démocratique.

Après la discussion, la motion suivante a été adoptée, sur la proposition de M. Herriot :

Le Parti Radical et Radical-Socialiste, ayant examiné la situation créée pour le pays par l'interruption de la conférence de Cannes déclare que, partisan de toutes les mesures propres à établir une paix réelle, il favorisera toutes les réunions qui pourront avoir pour résultat d'améliorer la situation économique de l'Europe, sous réserve que ces réunions seront dirigées en vue de satisfaire à l'intérêt des peuples et non aux exigences de la finance internationale, et sous condition que les droits des Français ayant prêté à la Russie seront reconnus, mais affirmant à nouveau que, sans cette œuvre nécessaire de la reconstruction de l'Europe, la France apparaît comme la principale victime et la principale créancière.

Le Parti Radical et Radical-Socialiste, parti national, se refuse à laisser lier au problème de la reconstruction de l'Europe le règlement, selon les traités et accords signés de part et d'autre, de nos réparations et est décidé à ne pas permettre que la France attaquée, ravagée, après avoir avancé trente-six milliards, soit amenée à consentir de nouveaux sacrifices et à courir les plus grands risques financiers pour ménager l'Allemagne, dont les classes riches elles-mêmes n'ont fait encore aucun effort.

Suivent un certain nombre de signatures.

La Presse parisienne de ce matin et la combinaison Poincaré

Le Radical :

M. Raymond Poincaré a accepté de former le nouveau cabinet. Nous croyons que la nouvelle en sera accueillie avec satisfaction par le pays. Le sens politique avisé, la grande expérience et la clairvoyance patriotique dont M. Poincaré a donné tant de preuves au cours de sa carrière nous sont garants que les destinées du pays seront en bonnes mains.

Nul doute que le nouveau ministère ne fasse siennes la plupart des résolutions votées à la veille de la crise par les Commissions et groupes des deux Chambres sur la politique extérieure et qu'en politique intérieure, il ne s'applique sans tarder à résoudre définitivement la question religieuse conformément aux vues exposées récemment par M. Jonnart.

C'est par la netteté et la franchise de ses directions qu'il calmera les inquiétudes qui se sont fait jour récemment dans le pays. Le pays veut être gouverné.

L'Action Française :

Il y a donc des choses que sait M. Briand et que nous ne savons pas ? Son discours à cet endroit a tourné brusquement, laissant la Chambre et le public en suspens et sans dissiper leur erreur. L'ancien président du Conseil avait-il rapporté de Cannes un secret ? Ce secret le gardera-t-il ?

Quant au président du Conseil nouveau il sera en présence de ces deux faits acquis : Délai provisoire pour les paiements de l'Allemagne, maintien de l'invitation au Congrès international de Gênes que l'offre de garantie subsiste ou qu'elle ne subsiste pas.

Telle est la situation que trouvera le Gouvernement successeur. Devra-t-il aller chercher le mot du Sphynx ou bien le Sphynx emportera-t-il lui-même à Paris.

L'Humanité, M. Cachin :

Millerand-Poincaré, ces deux noms à eux seuls sont un programme. Nul besoin d'une menteuse déclaration ministérielle.

Millerand a saboté la conférence de Cannes : les plénipotentiaires ont quitté, furieux, le fastueux hôtel de la Corniche et se sont donnés rendez-vous à Gênes, où nous ne serons pas. Le Bloc National a atteint son but. Désormais, la France capitaliste et militaire, est isolée du monde.

Elle a placé à sa tête le personnage qui, aux yeux de l'homme de la rue, représente l'idée de guerre. Le reflexe populaire sera soudain. Le seul nom de Poincaré va réveiller chez nous le peuple qui sommeillait.

Le Rappel : Dumesnil :

C'est, comme j'ai l'honneur de vous le dire. Dans le Parti Radical-Socialiste, nous sommes tous morts et vous vous souvenez combien de fois nous avons été bel et bien enterrés par les journaux et les groupes amis de M. Poincaré. Même nous avons été retués et reensevelis plusieurs fois. Donc, nous « requiescamons » in pace. Dès lors, inutile et indécent n'est-ce pas, de venir jouer un petit air de flageolet sur notre fosse commune ? M. Poincaré a été bien gentil, bien joli, bien honnête de se pencher sur notre nécropole. Mais on ne forme pas un ministère viable au Père-Lachaise. Mieux vaut s'adresser au Panthéon. Parlez-moi des grands hommes. Voici le sympathique M. Maginot. Il nous faut dans ce grand ministère de rudes lurons bien vivants : des jeunes comme de Selves, des nouveaux comme M. Marsal, des costauds comme Raiberti. C'est ainsi que se forme un grand ministère bleu horizon tricolore national et même bloc national.

Le changement de Ministère et la Presse Etrangère

L'IMPRESSION EN ALLEMAGNE

Berlin, 13 janvier. — La démission de M. Briand, à laquelle on commençait à s'attendre, est considérée, dans la presse allemande, comme un signe de la volonté inébranlable de la Chambre française de ne faire aucune concession à l'Allemagne. On pense cependant que la face des choses changera et obligera le successeur de M. Briand à suivre une politique bien peu différente de celle du cabinet démissionnaire. Cette opinion est partagée par les milieux gouvernementaux.

La Gazette Générale de l'Allemagne (pangermaniste), écrit :

« L'attitude du Parlement français, qui a déterminé la démission de M. Briand, montre de nouveau qu'en France on est encore loin de voir les choses comme elles sont en réalité.

« Si M. Briand, qui n'avait abandonné à Cannes, aucun des droits essentiels de la France, est tombé, on ne voit pas ce que son successeur pourra faire pour la cause commune de tous les peuples ».

Le Berliner Tageblatt écrit :

« Une fois de plus, on constate qu'une nation menée par le nationalisme, est comme un Ajax furieux qui se frappe lui-même. A Washington, la France a provoqué le mécontentement et l'antipathie du Nouveau Monde et de l'ancien Continent. Mais cette impression sera dépassée encore par l'affront infligé aux hommes d'Etats, amis ou étrangers, affront contraire au désir et à la volonté du peuple. Eh bien, qu'on nous donne M. Poincaré. Il faut en passer par là... La France d'aujourd'hui n'est pas encore assez mûre pour une politique européenne ».

Le Vorwaerts (socialiste), écrit :

« On fera bien, en Allemagne, d'envisager le futur gouvernement français sans parti pris. La nécessité de rendre tolérables les relations entre les deux nations, est si forte, qu'aucun cabinet français ne saura s'y dérober. *En Allemagne, on conserve la volonté de s'entendre. Rien ne serait plus faux qu'une politique dirigée, avec l'aide de l'Angleterre, contre la France et contre le successeur de Briand* ».

L'IMPRESSION EN ANGLETERRE

Londres, 13 janvier. — Tous les journaux déplorent la démission de M. Briand, qui interrompt la conférence de Cannes au moment où celle-ci donnait le plus d'espoirs.

On espère généralement pourtant que les résultats acquis jusqu'à présent ne seront pas remis en question. Quant à la politique du prochain gouvernement français, plusieurs journaux estiment que la force des choses la ramènera dans la ligne suivie par M. Briand.

Le Daily Chronicle écrit :

« Si M. Poincaré ou ses amis assument le pouvoir, ils se trouveront bientôt, en politique internationale entre deux alternatives : ou bien faire retour à la politique de M. Briand, ou bien assister à l'isolement complet de la France. »

Le Times exprime l'opinion à peu près semblable. Il écrit :

« Les chefs de la situation font espérer que le successeur de M. Briand se trouvera forcé d'avancer vers le but que ce dernier avait en vue. Si non par le même chemin, au moins par une voie parallèle ».

Pour les Conscrits de la Classe 22

Ils peuvent, sur leur demande, recevoir une affectation particulière

Les jeunes gens du contingent de la classe 1922 sont informés que ceux d'entre eux qui se trouvent dans une des situations de famille ci-après indiquées pourront, sur leu demande, recevoir une affectation particulière :

Mariés ;

Appelés dont le père ou deux frères ont été tués à l'ennemi, sont morts de leurs blessures ou sont disparus;

Fils d'un père réformé définitivement avec 50 % au moins d'invalidité.

Aînés d'une famille de six enfants au moins, dont le père est décédé;

Soutiens de famille reconnus comme tels, avant l'incorporation, par les conseils cantonaux;

Jeunes gens dont un frère est déjà lié au service comme appelé, engagé ou rengagé;

Les intéressés remettront avant leur appel sous les drapeaux une demande accompagnée des pièces justificatives de leur situation de famille au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent, qui leur donnera l'affectation particulière prévue par les instructions en vigueur pour la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les demandes qui seront produites postérieusement à la mise en route du contingent ne seront pas accueillies.

D'autre part, les jeunes gens qui demanderont à être incorporés dans les équipages de la flotte ou qui désireraient servir en Algérie-Tunisie, au Maroc ou dans les troupes de l'armée du Rhin et de la Sarre auront à faire connaître leur intention à ce sujet au commandant du bureau de recrutement de leur domicile au plus tard le 15 avril 1922, jour de la clôture des opérations des conseils de revision.

LA GRIPPE

L'EPIDEMIE S'AGGRAVE EN ALSACE

Paris, 13 janvier. — A Paris, l'Assistance publique déclare que l'épidémie ne comporte pas actuellement de gravité. 118 grippés sont entrés à l'hôpital dans la journée d'hier, 27 en sont sortis. Le chiffre des entrées est néanmoins en augmentation. Des services spéciaux sont actuellement prêts pour le cas où le besoin s'en ferait sentir, mais on n'a pas encore été dans la nécessité de les ouvrir.

En Alsace, on signale une recrudescence de la grippe. A Strasbourg, cas isolés et en général peu graves, mais à Colmar et dans les environs la maladie s'étend. Dans certains villages de la Basse-Alsace, elle atteint jusqu'à 25 % de la population et prend un caractère sérieux.

LA TANTE D'AMERIQUE

EST-CE ELLE QUI TENTA D'ENLEVER LA FILLETTE ?

Paris, 13 janvier. — La police poursuit son enquête au sujet de l'étrange tentative d'enlèvement de la jeune Jeanne Segaud que nous relations hier. Elle est parvenue à découvrir que, le mardi 3 janvier, la fillette avait été vue, vers 17 heures, prenant un chocolat en compagnie d'une dame âgée, dans un café de la rue Montmartre.

D'autre part, ce qui paraît donner plus de vraisemblance à son récit, c'est que Mme Segaut a déclaré avoir emprunté une somme d'argent à la tante de son mari, habitant l'Amérique, détail qu'ignorait la fillette puisque le fait se passait avant sa naissance et que, depuis, on n'avait jamais parlé de cette personne en sa présence.

L'enquête continue.

Un incident grave sur un paquebot

Marseille, 13 janvier. — Un acte grave d'insubordination à bord d'un paquebot-poste français vient d'être porté à la connaissance des autorités maritimes de notre ville, par le capitaine Cochery, commandant l'« Amazone », des Messageries maritimes.

Le paquebot avait quitté Marseille le 20 septembre dernier, avec 500 passagers, pour l'Extrême-Orient. En cours de route, un passager de 1re classe eut une altercation avec un membre de l'équipage. Le 17 octobre, en arrivant à Colombo, le commandant Cochery fut saisi par une délégation de l'équipage d'avoir à ordonner le débarquement du passager. Le commandant refusa. L'équipage tout entier se mit en rébellion et manifesta même l'intention de s'emparer du navire pour le ramener à Marseille.

Entre temps, le commandant Cochery avait pu prévenir le consul de France à Colombo. Les autorités anglaises envoyèrent à bord une soixantaine de policiers, qui réussirent à rétablir le calme.

Le crime d'un père

PARCE QU'ELLE AVAIT UN AMI, UN BELGE A TUE SA FILLE A COUPS DE PIOCHE ET DE FER A REPASSER

Un crime sauvage vient d'être commis à Opgrimby (Belgique).

Une jeune fille de la localité, la nommée Conings, entretenait contre la volonté de son père des relations d'amitié avec un jeune homme du village.

Le père Conings, ouvrier maçon au cours d'une discussion, frappa sa fille à coups de fer à repasser, puis s'acharna à coups de pioche sur la malheureuse étendue à terre.

Le crime perpétré, Conings se rendit chez l'ami de la victime, s'accusant de son crime, puis alla se constituer prisonnier à la mairie de Tongres. Il a été écroué sous mandat d'arrêt.

La malheureuse jeune fille avait 17 ans.

Un meeting dans un express

Turin, 13 janvier. — Un meeting très original a eu lieu hier pour protester contre la suppression d'un train. La réunion a été tenue entre Florence et Empoli par les voyageurs d'un grand express en marche. Plusieurs orateurs ont pris la parole. A la fin du meeting, il a été décidé d'envoyer une dépêche au ministre des travaux publics et on a fait circuler une protestation qui a été couverte de signatures.